

# Commune de Satigny

## Conditions de Participation - Appel à Projets :

**Thème :** **Parcours Artefact**

**Préambule :** A l'occasion de la réorganisation de sa collecte de déchets, la commune de Satigny organise une manifestation et une exposition d'œuvres composées de matériaux de consommation destinés au rebut, recyclables ou non, afin d'informer et de sensibiliser ses habitants.

**Objectif :** La Mairie de Satigny souhaite voir augmenter le volume de tri des déchets de sa commune. Pour se faire, la population sera sensibilisée aux différents tris de déchets et avantages du recyclage, à la préservation des ressources naturelles, à la limitation de la production de déchets et aux problèmes causés par le littering.

**Dates et lieu :** **du 27 septembre au 27 novembre 2014 à Satigny**

**Disposition :** Les œuvres seront exposées en 15 points sur des parcelles communales au centre du village. Elles seront exposées en plein air durant deux mois.

La liste des emplacements avec photos est disponible sur [www.satigny.ch](http://www.satigny.ch) dans la rubrique 'Actualités'.

**Panneaux :** Au pied de chaque œuvre, un panneau réalisé par la commune explicitera deux critères d'information :

- a) le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre et sa démarche artistique (texte à fournir par l'artiste)
- b) la fiche didactique du déchet utilisé (texte rédigé par la commune).

**Matériaux :** Chaque œuvre sera composée d'un matériau principal selon les 12 catégories listées ci-dessous. Pour les déchets soulignés, nous demandons aux artistes de représenter ces éléments **sous une forme métaphorique** afin de ne pas risquer de pollution dans l'espace public.

**Il sera possible de venir se servir de certains matériaux auprès de l'un des prestataires de la commune de Satigny, à une date qui sera précisée ultérieurement sur le site internet de la commune.**

1. Ordures ménagères (incinérables)
2. Déchets de cuisine (récupération dans des sacs verts)
3. Déchets de jardin (branchages, feuilles mortes)
4. Papier et carton
5. PET (seules les bouteilles de boissons portant le logo «PET»)
6. Verre (bouteilles; flacons; bocaux)
7. Aluminium et fer blanc
8. Piles (piles classiques; piles bouton; piles rechargeables; accumulateurs)
9. Textiles (vêtements de tissu; vêtements en cuir et fourrures; chaussures; linge de table, draps et linge de maison; sous-vêtements et chaussettes; ceintures et sacs; duvets et oreillers)
10. Objets encombrants (meubles, bibelots usagés)
11. Objets électroniques et électriques
12. Spéciaux (aérosols et sprays, ampoule, tubes néon et fluorescents, batteries de véhicules, cartouches d'encre et toners, huiles de friture et

huiles végétales, huiles minérales, médicaments, peintures et solvants, thermomètres)

plus d'infos sur [www.satigny.ch/fr/viepratique/dechets/types/](http://www.satigny.ch/fr/viepratique/dechets/types/)

**Participation :** **Chaque artiste peut proposer une ou deux œuvres, chacune d'elle composée par l'un des matériaux listés mais distinct.**

Le comité d'organisation sélectionnera les 15 projets (un par artiste) les plus pertinents, créatifs et intéressants. Chaque artiste recevra une enveloppe de 500 CHF destinée à la réalisation de son œuvre.

**Sélection :** Le comité de sélection, composé d'un conseiller administratif, de trois représentants du comité d'organisation et de deux artistes professionnels, procédera à la sélection des œuvres.

## Calendrier :

### Préinscription **Prolongation au 19 mai**

Date butoir pour les artistes qui souhaitent participer à l'exposition. Envoyer un mail à [c.grand@satigny.ch](mailto:c.grand@satigny.ch) avec :

- coordonnées (nom, adresse postale, adresse e-mail, numéros de téléphone)
- le(s) matériau(x) choisi(s)
- le(s) emplacement(s) souhaité(s)

**Afin que toutes les catégories de déchets soient représentées, il est impératif de communiquer le ou les deux matériaux principaux et distincts choisis par l'artiste au 22 avril.**

### Dépôt des dossiers

#### **6 juin**

Chaque artiste devra avoir fourni leur projet au plus tard à cette date, en quatre pages maximum :

- a) titre de l'œuvre
- b) descriptif de son/ses projet(s), indiquant le(s) matériau(x) principal(aux) distinct(s) choisi(s) ainsi qu'un croquis, une infographie ou une photo
- c) un CV et si disponible, le site de l'artiste
- d) la valeur de l'œuvre

Les dossiers sont à adresser à   
Caroline Grand  
Responsable Environnement  
Mairie de Satigny  
Rampe de Chouilly 17  
1242 Satigny  
[c.grand@satigny.ch](mailto:c.grand@satigny.ch)

### Sélection des œuvres

#### **Dès le 13 juin**

Les œuvres sélectionnées seront communiquées aux artistes.

### Installation des œuvres

#### **15 au 19 septembre**

Installation des œuvres par les artistes. Un technicien sera à disposition sur demande.

### Vernissage

**27 septembre :** Vernissage sur la place du Village de Satigny.

20 cartons d'invitation et flyers seront remis à chaque artiste dont l'œuvre est

exposée deux semaines avant le vernissage. Le carton d'invitation mentionnera également la date de la remise des prix.

**Prix du Jury**

**Planche de prix de 5'000 CHF au total.** La remise de prix aura lieu quelques semaines après le vernissage, en présence des artistes, leurs amis, du Jury et du public. Le Jury est composé d'un(e) conseiller(ère) administratif(ve), trois conseillers(ères) municipaux(ales), d'un(e) représentant(e) de la mairie, de deux membres du comité d'organisation, d'un artiste professionnel et du public.

**Démontage de l'exposition**

**28 novembre**

**Conditions :**

1. Aucune réclamation ne pourra être faite sur la sélection des œuvres et de l'emplacement de leur exposition.
2. Les œuvres doivent être résistantes aux intempéries (coups de vents, pluie et orage).
3. L'exposition ne sera pas surveillée et aucune assurance ne sera prise contre les dégâts naturels et les déprédations.
4. Un contrat sera établi entre l'artiste dont l'œuvre aura été sélectionnée et la Mairie.

**Pour toute question :** Par mail, [c.grand@satigny.ch](mailto:c.grand@satigny.ch)

*07.05.14*